



FOCUS

Livraison de la résidence "Le 51 rue Castelnau" :



L'OPH poursuit un programme d'investissement soutenu pour l'entretien du patrimoine et que ce soit pour le gros entretien des bâtiments, ou pour les constructions, l'avenir sera également bien rempli.

Ainsi l'aspiration à un logement social plus moderne, et performant, que peut avoir un Drancéen pourra de plus en plus se conjuguer. Pour autant le quotidien d'aujourd'hui est également très important. Et c'est pourquoi les remontées de difficultés, ici et là, quant aux relations de voisinages, à des problèmes techniques ponctuels, quant à l'hygiène, quant à la sécurité, mobilisent aussi le conseil d'administration.

Ainsi, dans le contexte d'adaptation de l'organisation imposée par la loi, nous avons souhaité des choix mettant l'OPH en niveau d'écoute et d'intervention vigilant.

Votre gardien a désormais une feuille de route, un emploi du temps, renforcés sur l'accueil en permanence en loge, sur la vigilance quant au nettoyage et à la qualité du travail des entreprises. Il doit être pour vous mobilisé et défendre la situation de la résidence qui lui est confiée auprès des prestataires. Il doit être capable d'alerter sa direction sur telle ou telle situation de façon plus dynamique et si nécessaire répétée.

C'est une mission très claire, avec des horaires clairs également. Nous savons tous que l'objectif hygiène par exemple ne sera atteint que si tous les locataires sont mobilisés et si les adultes se comportent correctement et éduquent les enfants, surveillent leurs animaux.

Je poursuis pour ma part un accompagnement attentif et vous rejoins lors de permanences tous les quinze jours dans chaque agence de proximité. Je suis encore cette année mobilisé pour obtenir des actes de la police, une collaboration avec les acteurs associatifs, appuyé par la ville ; pour surveiller la qualité de ce qui nous est donné contre facture, et surtout faire progresser les comportements des habitants dans le respect mutuel et l'attention au vivre ensemble. ■

Anthony MANGIN
Président de l'OPH



Dans le quartier « des Oiseaux », au 51 rue Castelnau, une nouvelle opération de construction neuve a été inaugurée au mois de janvier 2017.

Dernière opération de re-construction de logements en secteur diffus cet immeuble est situé dans une rue pavillonnaire constituée principalement de maisons individuelles.

Une entrée dessert **7 logements du T2 au T3** répartis sur **3 étages**.

Construit en maçonnerie traditionnelle, cet immeuble est équipé de **panneaux solaires** en toiture pour répondre à la production d'énergie renouvelable. Ce qui a pour avantage :

- Une consommation d'énergie moins importante

- D'économiser l'eau et l'électricité (moyenne des consommations en eau de -16%)

- Une isolation acoustique renforcée

- Des équipements favorisant le tri des déchets et leur recyclage
Les matériaux du projet ont été choisis tant pour leur **pérennité, solidité** ainsi que pour leur qualité **esthétique**.

Un passage véhicule situé à droite de la façade permet l'accès à la cour arrière destinée aux **7 places de stationnement** toutes traitées en Evergreen. ■





Le temps des gardiens

L'aménagement du temps de travail des gardiens dicté par le législateur, nous a amenés à réorganiser ses tâches, pour répondre tant à vos attentes en termes de qualité de service que dans le cadre de la maîtrise de vos charges. Cette organisation est affichée sur les loges pour une meilleure lisibilité au travers d'un planning.

TEMPS ACCUEIL

De **8h00 à 8h30**, votre gardien **vous accueille** en loge ainsi que les entreprises amenées à intervenir sur le patrimoine

TEMPS PROPRETÉ

De **8h30 à 12h00**, il veille à la **propreté** des halls, ascenseur, cage d'escalier et palier selon un rythme là encore affiché dans chaque hall. En fonction de la configuration des lieux, c'est le gardien seul qui assure le nettoyage ou une entreprise. Il veille également à rentrer les bacs ou à nettoyer les abords des bornes enterrées ainsi que leurs ouvertures.

PLANNING HEBDOMADAIRE DE VOTRE GARDIEN					
Gardien :					
Résidence :					
Bât :					
Esc :					
Adresse :					
Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	
8:00 - 8:30 PERMANENCE en LOGE					
8:30 - 9:30 Entrée, sortie, rotation, nettoyage des conteneurs et locaux VO ou nettoyage des Bornes enterrées et des abords					
Nettoyage des parties communes					
9:30 - 12:00	hall, ascenseur, escaliers, paliers étages de à	hall, ascenseur, escaliers, paliers étages de à	hall, ascenseur, escaliers, paliers étages de à	hall, ascenseur, escaliers, paliers étages de à	hall, ascenseur, escaliers, paliers étages de à
12:00 - 14:30 PAUSE DEJEUNER					
Ramassage des petits déchets aux abords de l'immeuble, dans les espaces verts, entretien (balayage et désinfection) des descentes de caves, de parkings souterrains et des coursives					
14:30 - 17:00 Contrôle technique du patrimoine (remplacement des matériels défectueux) et contrôle de la prestation ménagère					
Gestion des encombrants					
Gestion technique et administrative du secteur : contrôle des prestataires, vérification des logements vides, visite de logements, Etats des lieux entrants et sortants, visite conseil					
17:00-17:30 PERMANENCE en LOGE					
17:30 PRISE DE POSTE DU GARDIEN D'ASTREINTE					

TEMPS GESTION DU PATRIMOINE

De **14h30 à 17h00**, votre gardien se consacre à la ramasse sur les **espaces extérieurs** mais également à la **visite et aux états des lieux de logements**, à la réception de travaux ou à des constats techniques (chauffage, canalisations...) dans les logements quand les locataires ont déposé une sollicitation.

TEMPS ACCUEIL

De **17h00 à 17h30** votre gardien est de nouveau en loge, pour **vous accueillir** ou faire le point avec les entreprises prestataires, veiller au traitement des documents administratifs ou procéder à l'encaissement des loyers.

Si vous constatez une prestation pas ou mal effectuée n'hésitez pas à le solliciter.

A partir de 17h30, le gardien **d'astreinte** prend le relais jusqu'au **lendemain 8h00**. Ainsi que pendant les temps de déjeuner et les week-ends pour répondre aux urgences techniques. En cas de besoin vous pouvez sonner à la borne d'appel gardien .

Le numéro de téléphone de votre gardien est affiché dans le hall, n'hésitez pas à le contacter en dehors des heures de ménage si possible.

Vous pouvez également laisser un message sur son répondeur, il pourra ainsi vous rappeler dès qu'il est disponible. ■

De nouveaux matériels pour la performance du nettoyage

Afin de garantir le résultat dans le nettoyage des parties communes, 5 gardiens testent les autolaveuses. Très ergonomiques, elles s'adaptent à tous les sols et nettoient en profondeur. Elles permettent ainsi aux gardiens de gagner du temps et de couvrir plus d'espace à nettoyer. ■





L'UCAD : (Une Chance Avec Drancy) au-delà de l'entreprise de nettoyage... une entreprise d'insertion

Notre OPH se veut être une entreprise socialement responsable, c'est pourquoi nous avons fait le choix d'un partenariat non pas avec une grande enseigne du ménage, mais avec l'UCAD, **entreprise d'insertion drancéenne**, qui mène une démarche volontariste d'insertion de publics en difficulté.

Elodie COUTELIER, Directrice de l'UCAD nous en parle :

La prestation fournie par nos équipes doit répondre aux mêmes exigences que n'importe quel prestataire.

C'est pourquoi, l'encadrement technique de nos salariés est assuré par des professionnels chevronnés du nettoyage. La majorité de nos collaborateurs en insertion sont des drancéens, ils ont donc à cœur de mener à bien leur mission.

Après une mise en route difficile, le rythme et la qualité des prestations répondent aujourd'hui à nos besoins. Si malgré tous les efforts fournis, vous êtes amenés à constater un défaut de propreté, le gardien reste votre interlocuteur privilégié pour faire remonter l'information auprès de l'agence ■



Calendrier des encombrants

N'alourdissez pas vos charges en laissant vos encombrants n'importe où dans les parties communes ou dans les espaces extérieurs et sortez les la veille du ramassage.

Il y a deux passages par mois, informez-vous des dates auprès de votre gardien ou des services de la Ville afin de **sortir vos encombrants la veille du ramassage**.

SECTEUR 1
1^{er} et 3^{ème}
lundi du mois

COQUELICOTS
110 avenue Castelnau

MARCEL CACHIN
Rue du Bois de Groslay

JULES AUFFRET
Rue Abbé Pierre
Rue Robert Manuel

CHEVALIER DE LA BARRE
Rue Jules Guesde

RÉSIDENCE SOCIALE
Rue Anatole France

DANTON
Rue Baudin

SECTEUR 2
1^{er} et 3^{ème}
mardi du mois

ALLENDE NERUDA
Rue Sacco et Venzetti

HAUTE BORNE
Rue République

SALENGRO
RÉSIDENCE DU CENTRE
Raymond Iefèvre
Lucien Perriot
45 Sadi Carnot

PVC1
PVC 2

CASANOVA
Henri Barbusse

PIERRE SEMART
bon séjour
Le clos du moulin fondu

SECTEUR 3
1^{er} et 3^{ème}
jeudi du mois

14-22 RÉSIDENCE BON HOUDART

SECTEUR 4
1^{er} et 3^{ème}
vendredi du mois

GAGARINE

RÉSISTANCE

JEAN LURÇAT

GASTON ROULAUD

PAUL ÉLUARD

TOUR PENA

Les encombrants... une grosse affaire !

N'oubliez pas que les appareils électriques ont un traitement à part, et doivent être repris par les vendeurs électroménagers ou déposés à des dates et heures précises dans le cadre de la collecte solidaire par quartier. ■

Collecte solidaire de quartier dans votre ville

de 9h à 13h les samedis
28 janvier et 25 mars et 20 mai : parking rue Charles de Gaulle
25 février et 29 avril et 24 juin : angle Av. Henri Barbusse et rue Raymond Bertout

VOUS POUVEZ APPORTER

- Petits appareils (mixeur, aspirateur, fer à repasser, téléphone...)
- Matériel informatique (ordinateur, imprimante, scanner...)
- Gros électroménager (frigo, cuisinière, machine à laver...)
- Téléviseurs

Merci pour votre participation!

Eco-systèmes est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les Pouvoirs publics. Vos appareils seront triés, réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire locale ou à défaut recyclés par Eco-systèmes.

Pour être informés des prochaines collectes, rejoignez le GRU local, contactez le Maire de Drancy au 01 48 96 45 09 ou connectez-vous sur www.eco-systemes.fr/proximite

Pour en savoir plus : www.eco-systemes.fr/proximite

Attention aux arnaques

Vous avez régulièrement dans les boîtes aux lettres des cartes avec des numéros d'artisans.

Attention, certaines publicités glissées dans les boîtes aux lettres ont l'apparence de documents officiels, mais ce ne sont que des listes de numéros de téléphone, dont la plupart renvoient sur la même entreprise.

Vous remarquerez parfois un message écrit en tout petit, et qui doit vous mettre la puce à l'oreille : « **Ce document n'a aucun lien avec les services administratifs officiels.** »

C'est donc bien de la publicité.

A ce titre, elles doivent comporter un certain nombre d'informations :

- le nom, l'adresse, la raison sociale, le numéro de téléphone de la société
- le numéro de registre du commerce et des sociétés (RCS) ou du répertoire des métiers

- tous les taux horaires toutes taxes comprises (TTC) ou les prix unitaires TTC pour chaque catégorie d'interventions
- le montant des frais de déplacement
- préciser si le devis est gratuit ou non.

De manière plus générale, ne vous fiez pas à ces cartes. Même chose pour les publicités moins sophistiquées (à l'apparence de petites cartes de visite, par exemple) et truffées de formules creuses : « tarif agréé », « exigence qualité ».

A titre indicatif, une facture de 3500 euros correspond à la rénovation électrique complète de l'installation pour un 4 pièces, à savoir : tableau électrique, prises, interrupteurs et goulottes.

Si vous avez **un doute demandez à votre gardien**, il pourra vous conseiller. ■

Permanences du président
AVRIL - MAI - JUIN

Concours loges et dessins des enfants des locataires

Nous avons reçu cette année 28 dessins. Les membres du jury sont M. Mangin et les Administratrices de la CAL: Mme Lagneau, Mme Vandenberghe, Mme Mabire, Mme Olbert, Mme Kerambloch.

Voici les gagnants par Agence :

Agence du Petit Drancy : Kaba Soumahoro - 5 ans, Elyes Abdesselam - 8 ans et Haroun Ghelouci - 10 ans.

Agence Bois de Groslay : Meissa Ouarga - 4 ans et Marilyne Peroumal - 9 ans

Agence du Parc : Mathéo Neel, 6 ans - résidence des Acacias et Fanny Tiberghien, 7 ans - résidence Alsace Lorraine.



La cérémonie a eu lieu le 29 mars 2017 de 15 h à 16h30. Les personnes présentes à cet évènement : M Mangin - 2 administratrices : Mme Mabire & Mme Olbert - Les responsables d'agence : Mme Odile Minette Sainte Marie, Mme Kahina Bour, Mme Amelie Agossa, M. Michael Araujo - M. Idir Kennouche - Pour la Proximité : Mme Vignando et pour les Moyens Généraux: M. Vandenberghe et Mme Choquez.

De nombreux prix pour récompenser les artistes : Pour le garçon de 18 mois un jeu d'éveil - Pour la fillette de 4 ans; 2 jouets petits poneys. Pour la tranche 6 / 7 ans un jeu de construction avec des buchettes en bois . Pour la tranche 8 / 10 ans une valisette de légo construction et 1 jouet ou 1 livre pour chaque participant. La distribution des cadeaux s'est clôturée par un goûter.

4

Le Président vous reçoit dans votre agence de proximité, à partir de 16h30, sur rendez vous

AGENCE DE L'AVENIR PARISIEN
25 avril, 10 et 23 mai, 7 et 20 juin

AGENCE DES BOIS DE GROSLEY
18 avril, 2, 15 et 29 mai, 12 juin

AGENCE DE LA HAUTE BORNE
19 avril, 3, 16 et 30 mai, 13 juin

AGENCE DU PARC
20 avril, 4, 17 et 31 mai, 14 juin

AGENCE DU PETIT DRANCY
24 avril, 9 et 22 mai, 6 et 9 juin

01 48 96 68 11

VIVRE

ENSEMBLE

n°64
AVRIL 2017

Lettre d'information locale éditée par l'OPH de Drancy
27 rue Roger Petieu, 93705 DRANCY
L'OPH Drancy a souhaité produire cette publication dans le respect de l'environnement. Le papier utilisé est composé à 100% de fibres recyclées. L'impression a été réalisée à partir d'encre à base d'huiles végétales.

• Directeur de publication : Farid Amari
• Rédaction : Jérémy Sakhoun; Totemis, Sandrine André, Virginie Petitlaurent • Mise en page : Totemis
• Impression : Ecoprint • Tirage 6 200 exemplaires
• Credit photos: OPH Drancy - Fotolia - Totemis